

Réunion de lancement

MARCHE 2017-4 LOT 1 C3 C4 & LOT 2 C2

Le 20 NOVEMBRE 2017





















ORDRE DU JOUR

FACTURATION

ORGANISATION MARCHE & OPERATIONS PRÉALABLES

ESPACE CLIENT & OUTIL DE SUIVI FACTURATION





Facturation

Rappels

- Les factures sont produites :
 - Mensuellement
 - A réception des données de consommations publiées par l'opérateur de réseau,
 - Selon le point 35.6 du CCP à une date comprise entre le 5 et le 15 du mois.
- Facturation regroupée possible / par site
- Envoi électronique Via CHORUS PRO
- Archivage espace client N-3

Affichage

- <u>Facture C3-C4</u> Mono-site et Multi-sites regroupés
- Facture C2





ORGANISATION MARCHÉ & PRÉPARATIONS

Ressources mises en œuvre

- 1 chargé grand compte dédié au Coordonnateur
- 2 chargés de service client dédiés aux Membres (Détails)
- 3 Référents territoriaux en relation avec les Syn, Energie

Préparation et mise en œuvre avant le 01-01-2018

- Description ci-après (Détails)
- Confirmation données membres : plateforme Web.

Optimisation TURPE

• Description ci-après (Détails).

Énergie garantie d'origine

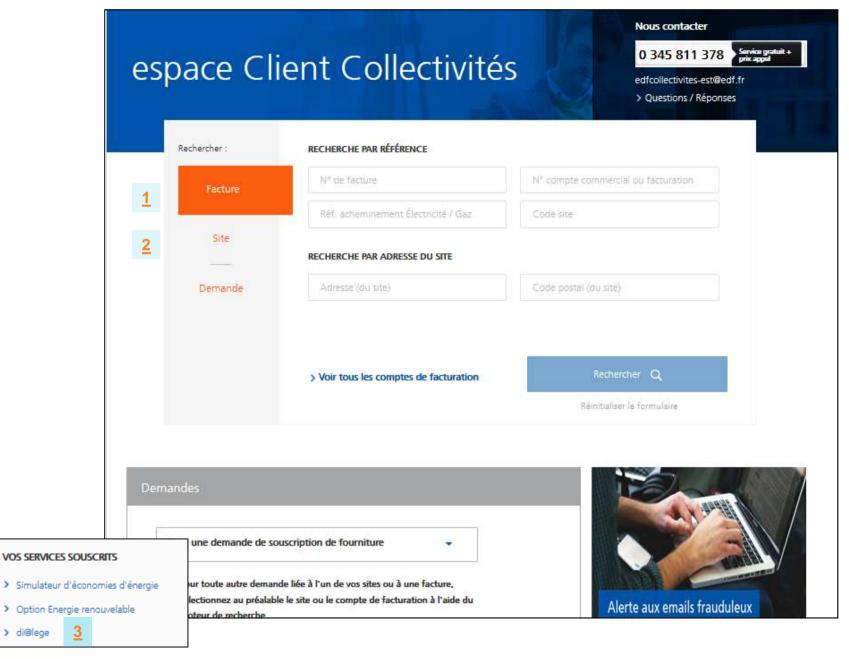
- Prix unitaire(2018 et 2019) € HTT / MWh : 0,5
- Si 100% d'ENR → + 0,5 % sur la facture total HTVA

Évolution du périmètre du marché

• Description ci-après (Détails) et ordre de service (Détails).















Annexes



Facture C3-C4

Mono-site

Multi-sites





Facture C2







Ressources et contacts

MARCHE DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ 2017-4

Structure d'accueil spécifique pour les sites au périmètre du groupement de commande

Vos conseillers dient

Vos conseillers Stéphanie CLAVES et Marie BRIANNE (Suppléante),

Basées à DIJON, elles sont dédiées au traitement de vos demandes concernant le marché de fourniture sur les domaines :



 Technique (méthodologie de rattachement/détachement d'un site, gestion des relations avec les GRD, etc.).



Vous pouvez joindre notre équipe par téléphone, du lundi au vendredi de 8h00 à 17h45,

Mais aussi par mail, ou via votre espace client.

Vous pouvez adresser vos courriers à :

EDF Direction Commerciale Régionale EST TSA 80430 21079 Dijon Cedex





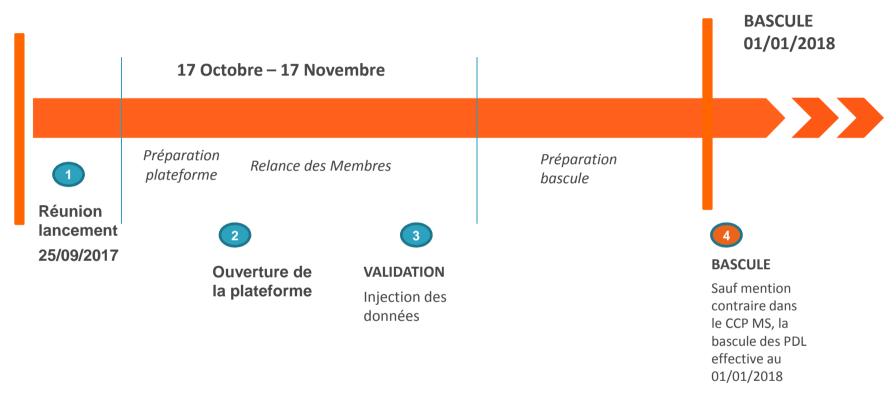
https://www.edf.fr/collectivites/





MISE EN ŒUVRE DES OPERATIONS PRÉALABLES

J: Réunion de lancement

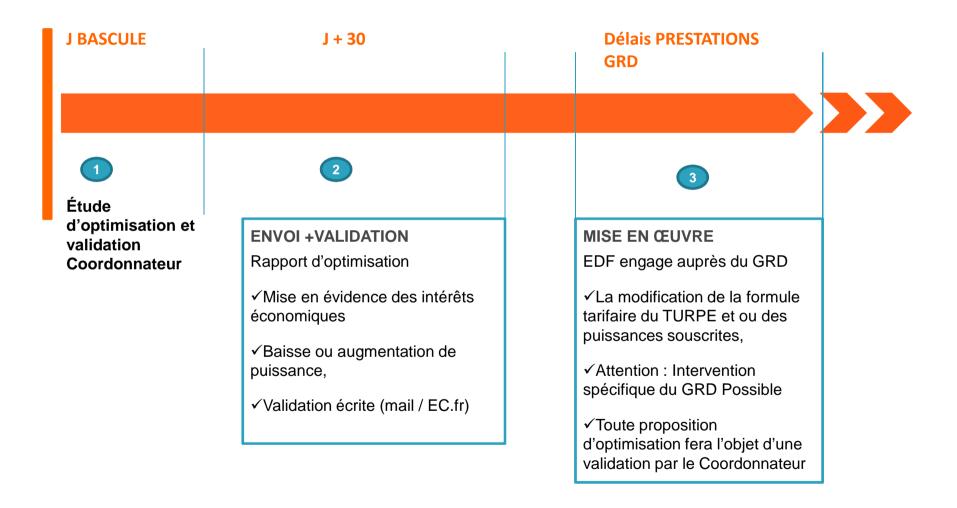


- Étapes EDF vers Coordonnateur et/ou Membres
- Étapes EDF vers GRD





Optimisation TURPE







Rattachement d'un point de livraison

Modalités

 Dans la limite de +/- 10 % par rapport à votre volume de consommation total annuel estimé

Comment

- Le Membre nous adresse un ordre de service par mail ou courrier.
- La demande doit nous parvenir au plus tard 30 jours avant la date de prise d'effet
- Aucun rattachement de PDL ne pourra être effectué par le titulaire sur simple appel téléphonique du Membre.

Prix applicables et facturation

- Pour la part fourniture, le prix appliqué sera celui remis dans le bordereau de prix du marché selon le segment CRE(C2-C3-C4),
- Le prix d'acheminement sera celui défini par le TURPE en vigueur





OS Rattachement d'un point de livraison

Ordre de service pour le rattachement d'un point de livraison

L'ordre de service établi par le membre du groupement ayant pour objet l'intégration au marché d'un point de livraison en application de l'article 10.2 du CCAP, doit contenir les informations suivantes :

Numéro du marché Objet du marché FOURNITURE ÉLECTRICITÉ Lot concerné Nom et adresse du titulaire du marché Nom du membre du groupement Adresse du membre du groupement Nom et coordonnées (téléphone, email) de la personne sur site pour la mise en		
Lot concerné Nom et adresse du titulaire du marché Nom du membre du groupement Adresse du membre du groupement Nom et coordonnées (téléphone, email)	Numéro du marché	2017-4
Nom et adresse du titulaire du marché Nom du membre du groupement Adresse du membre du groupement Nom et coordonnées (téléphone, email)	Objet du marché	FOURNITURE ÉLECTRICITÉ
Nom du membre du groupement Adresse du membre du groupement Nom et coordonnées (téléphone, email)	Lot concerné	
Adresse du membre du groupement Nom et coordonnées (téléphone, email)	Nom et adresse du titulaire du marché	
Nom et coordonnées (téléphone, email)	Nom du membre du groupement	
· · · · · /	Adresse du membre du groupement	
service	de la personne sur site pour la mise en	

Informations techniques relatives au(x) point(s) de livraison concernées par l'ordre de service	
Nom du point de livraison (s'il existe)	
Adresse complète du point de livraison	
Référence acheminement du point de livraison (RAE)	
Version ainsi que la ou les puissances souscrites au TURPE	
Libellé du regroupement de facture auquel appartient le point de livraison	
Pourcentage d'énergie renouvelable choisi : mix énergétique national, 100% renouvelable	
Date de mise en service / de rattachement demandée (sous réserve du respect du délai minimal communiqué par le titulaire du marché)	

Fait a, le :	Reçu le present ordre de service le :
Signature du membre :	Signature du titulaire



OS Détachement d'un point de livraison

Ordre de service pour le détachement d'un point de livraison

L'ordre de service établi par le membre du groupement ayant pour objet l'intégration au marché d'un point de livraison en application de l'article 10.2 du CCAP, doit contenir les informations suivantes :

Numéro du marché	2017-4
Objet du marché	FOURNITURE ÉLECTRICITÉ
Lot concerné	
Nom et adresse du titulaire du marché	
Nom du membre du groupement	
Adresse du membre du groupement	
Nom et coordonnées (téléphone, email)	
de la personne sur site pour la mise en	
service	

Informations techniques relatives au(x)	point(s) de livraison concernées par l'ordre de service
Nom du point de livraison (s'il existe)	
Adresse complète du point de livraison	
Référence acheminement du point de	
livraison (RAE)	
Date demandée de suppression du point	
de livraison (sous réserve du respect du délai	
minimal communiqué par le titulaire du marché)	
dépose de compteur (oui/non)	

ait à,	le :	Reçu le présent ordre de service le

Signature du membre : Signature du titulaire





OS -Modifications TURPE

Ordre de service pour le détachement d'un point de livraison

L'ordre de service établi par le membre du groupement ayant pour objet l'intégration au marché d'un point de livraison en application de l'article 10.2 du CCAP, doit contenir les informations suivantes :

Numéro du marché	2017-4
Objet du marché	FOURNITURE ÉLECTRICITÉ
Lot concerné	
Nom et adresse du titulaire du marché	
Nom du membre du groupement	
Adresse du membre du groupement	
Nom et coordonnées (téléphone, email)	
de la personne sur site pour la mise en	
service	

Informations techniques relatives au(x)	point(s) de livraison concernées par l'ordre de service
Nom du point de livraison (s'il existe)	
Adresse complète du point de livraison	
Référence acheminement du point de livraison (RAE)	
Nouvelle version	Si oui :
Et/OU	
Nouvelles puissances applicables validées ou demandées par le membre	Si oui
Date de prise d'effet des nouvelles conditions de souscription au TURPE (sous réserve du respect du délai minimal communiqué par le titulaire du marché)	

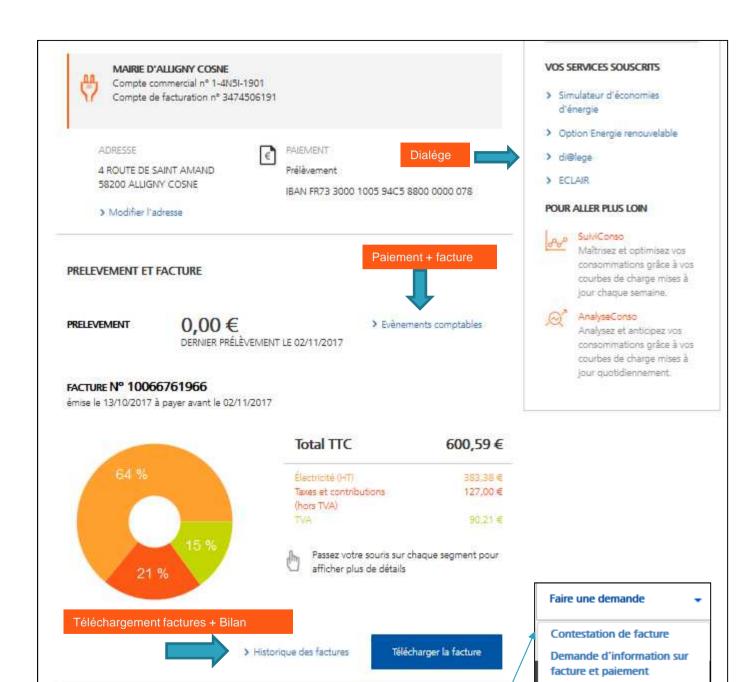




Reçu le présent ordre de service le :

Signature du membre : Signature du titulaire

Fait à, le :



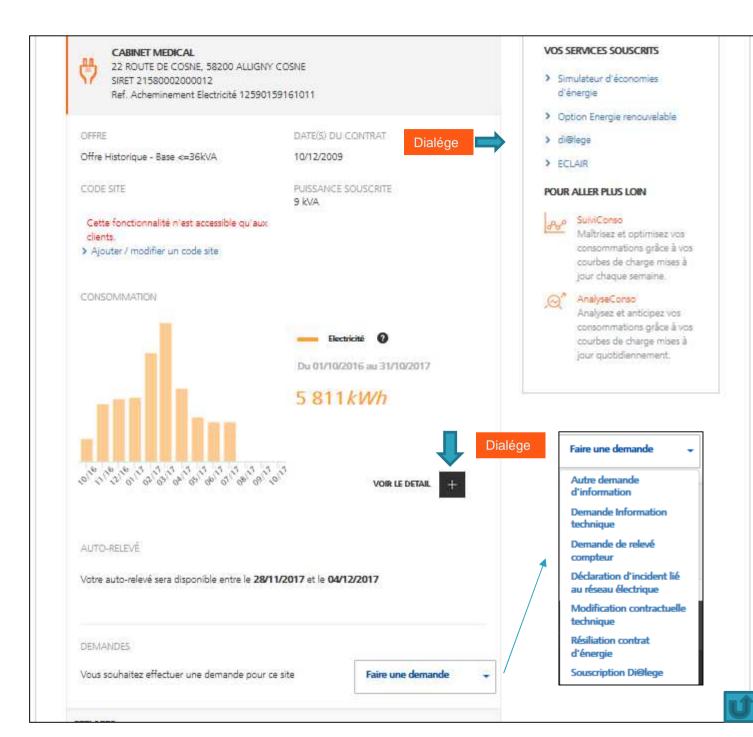
Faire une demande

Vous pouvez effectuer une demande pour ce compte



Facture









DIALEGE: OUTIL DE SUIVI FACTURATION



Vous disposez d'une vision globale de votre consommation énergétique pour contrôler vos dépenses :

- 3 ans d'historique de facturation, avec des mises à jour après chaque émission de facture
- Vos données contractuelles et de facturation pour chacun des sites et pour chacun des groupes prédéfinis proposés
- La possibilité de créer des groupes adaptés à vos besoins et spécificités
- La signalisation des dépassements de puissance et du réactif facturé

Vous analysez et comparez vos données et optimisez votre budget énergie :

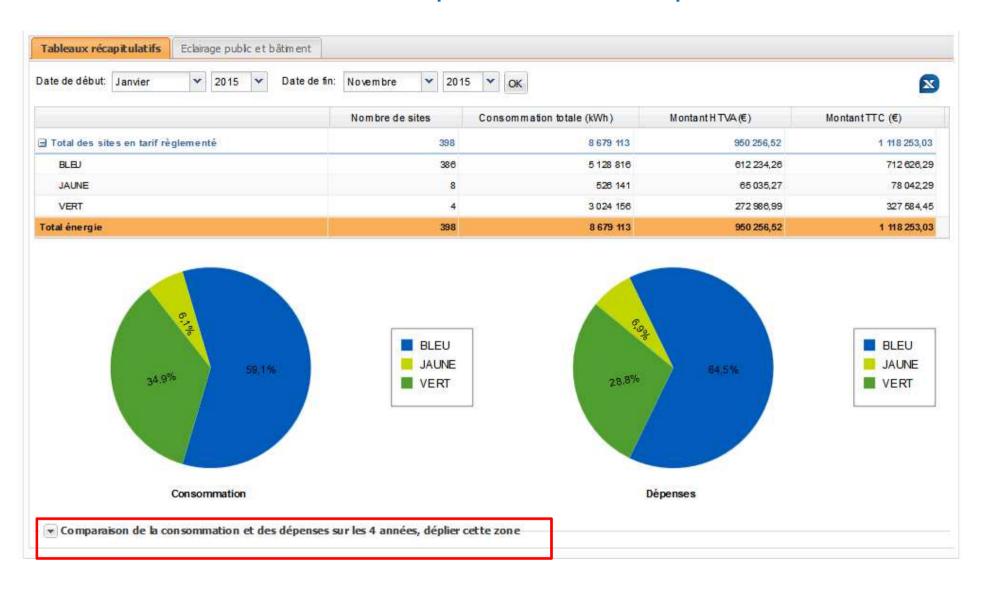
- Des outils d'analyses et de comparaison avec choix des critères, des sites, des groupes et des périodes
- La possibilité d'exporter les données directement sous format Excel

Vous et vos collaborateurs accédez à vos données 24h/24h, 7j/7 :

- Un accès sé curisé avec identifiant personnel et mot passe via votre espace client EDF Collectivités
- La possibilité d'habiliter vos collaborateurs



Exemple Tableau récap







Exemple Comparaison 4 années

